

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Direction générale  
pour l'enseignement  
supérieur et l'insertion  
professionnelle

Paris, 28 novembre 2012

Pôle de contractualisation et  
de financement des  
établissements de formation  
et de recherche

Sous-direction  
De l'analyse de la  
performance et du dialogue  
contractuel

N°2012- 0603  
Affaire suivie par  
Gérard Maillet  
Tél. : 01 55 55 63 61  
Fax : 01 55 55 66 06  
Mél. : gerard.maillet  
@education.gouv.fr

Monsieur le président,

Comme nous en étions convenus lors de la réunion de lancement de la contractualisation de la vague D (2014-2018) le 23 novembre dernier, je reviens vers vous pour vous préciser d'une part le contenu de la proposition d'accompagnement que la DGESIP vous a adressée en réponse à votre demande de soutien et d'autre part le contexte dans lequel nous serons amenés à travailler ensemble dans les semaines et les mois qui viennent.

Permettez-moi tout d'abord de me réjouir du caractère très constructif de nos échanges, au cours de cette 1<sup>ère</sup> réunion, qui a permis, je le crois, de bien comprendre les attentes respectives des différentes parties au futur contrat.

Je vous confirme à cet égard que le prochain contrat sera bien un contrat de site et qu'il revêtira la forme d'un document unique. Ce document comprendra en son cœur la stratégie portée par les acteurs du site et notamment celle des établissements du pôle de recherche et d'enseignement supérieur « Sorbonne Paris cité », en adéquation avec les orientations nationales et visera à retracer l'ensemble des moyens concourant à sa mise en œuvre.

Votre contrat s'appuiera donc pleinement sur la dynamique de site que vous avez impulsée et sur l'évolution programmée de sa gouvernance vers une « université unifiée », afin de la traduire sur tous les axes du futur contrat.

De plus, dans cette phase de transition et en l'absence d'opérateur universitaire subsumant les opérateurs existants, le contrat comportera une partie spécifique à chaque établissement.

L'un des volets majeurs de ce contrat de site concernera la construction d'une offre de formation commune, coordonnée, complémentaire et lisible du niveau licence au niveau doctorat à l'échelle du PRES.

Monsieur Jean-François Girard  
Président du PRES Paris Sorbonne Cité  
190, avenue de France  
75013 PARIS

Eu égard à la richesse de l'offre existant dans vos différents établissements et aux inévitables redondances constatées, je perçois bien la difficulté de parvenir à l'objectif rappelé ci-dessus. C'est la raison qui nous a conduits à accepter bien volontiers votre demande de soutien en la matière.

Ce travail d'accompagnement portera essentiellement sur l'architecture de l'offre de formation, et non sur le contenu de chaque formation afin d'éviter toute confusion des rôles entre la Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle (DGESIP) et l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES).

Ce travail mené en commun devrait permettre de valoriser une offre riche et variée, mais non concurrente limitant au maximum les doublons coûteux et peu pertinents et tirant pleinement profit de la pluridisciplinarité de votre site

Ce travail sera piloté côté DGESIP par le pôle des conseillers scientifiques et au sein du pôle de contractualisation et de financement par la sous-direction en charge du dialogue contractuel. Cette collaboration pourra être l'occasion d'expérimenter une évolution de la nomenclature des mentions de licence et de master, à laquelle la DGESIP travaille actuellement, afin de la rendre plus lisible pour les étudiants et les employeurs et ainsi contribuer à une meilleure insertion professionnelle et à une attractivité accrue.

Le périmètre, le contenu, l'organisation et le calendrier de ce travail conjoint devront être arrêtés rapidement par une première réunion des acteurs concernés pour un démarrage effectif des travaux en janvier prochain. Cette première réunion entre nos équipes aura lieu le 17 décembre prochain.

Dans l'attente de votre retour et de la poursuite de notre travail commun autour de votre projet de site, je vous réitère, Monsieur le président, le plein engagement de la DGESIP et vous prie de croire en l'assurance de mes sentiments cordiaux.

La directrice générale pour l'enseignement supérieur  
et l'insertion professionnelle,

  
Simone BONNAFOUS